




AMELIORER LA DISPENCIATION DES SOINS SOMATIQUES

| | |
|--|--|
| Axe stratégique : Coordonner et accompagner les parcours de soin et de vie Améliorer la dispenciation des soins somatiques – | |
| Groupe Transversal | |
| Fiche Action N°28 : Améliorer la prise en charge somatique des patients ayant des troubles psychiques par le lien entre la psychiatrie et les médecins généralistes | |
| Porteur de l'action | Maisons de santé de la Vienne dans l'attente des CPTS Collège de la médecine générale du CH Laborit |
| REFLEXION TRANSVERSALE | |
| Axe du DTSM |  7. L'accès aux soins somatiques et le suivi somatique des personnes présentant des troubles psychiques |
| Priorité du PTSM |  Priorité 3 : L'accès des personnes présentant des troubles psychiques à des soins somatiques adaptés à leurs besoins. |
| Population cible |  Nouveaux nés, enfants, adolescents, personnes addictes, personnes âgées, personnes en situation de handicap |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> • Les patients atteints de troubles psychiques sévères ont une morbi-mortalité très supérieure à la population générale à cause des comorbidités somatiques (-15 ans à 20 ans d'espérance de vie). • Pénurie médicale des médecins généralistes dans certaines zones périphériques, y compris urbaines, qui rend encore plus difficile l'accès aux soins somatiques ; • Au CH Laborit, les patients ont un bilan complet somatique pendant l'hospitalisation à temps plein mais lorsqu'ils sont suivis en ambulatoire les liens avec les médecins généralistes traitants ne sont pas systématiques et certains n'ont pas de médecins généralistes traitants. Toutes les unités ne sont pas pourvues en temps de médecins somaticiens. • Manque de professionnels qualifiés pour la recherche étiologique des troubles du développement (Ophtalmologiste, orthoptiste, neuropédiatre...) • Les infirmiers libéraux dans la Vienne ne sont pas en nombre suffisant et ne peuvent pas assurer les suivis pour la délivrance du traitement médicamenteux. • Les médecins traitants n'ont pas d'informations suffisantes sur l'organisation des soins au CH Laborit qui est peu lisible et trop complexe • Les médecins traitants n'ont pas tous la même pratique et les mêmes demandes concernant la psychiatrie (prescription du traitement psychotrope, suivi au domicile, de la famille etc...) rendant difficile l'organisation des liens. |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> » Améliorer la coordination entre le CH Laborit et les soins primaires (médecins généralistes, infirmières libérales et ASALEE) en fournissant les documents nécessaires au suivi des patients (DMP, fiches de liaison, MS Santé). » Améliorer le suivi somatique des patients atteints de pathologies psychiatriques chronique ou addiction sévère sans médecin traitant. » Travailler sur le développement d'un pôle de soin somatique avec un axe d'évaluation et de diagnostic des troubles du développement » Mieux informer les médecins généralistes des ressources existantes en soins psychiatriques et des soins prévus et prodigués en ambulatoire (campagne d'information, site Internet, réunions sur les secteurs conjoints psychiatres/médecins généralistes traitants). » Aider les médecins généralistes dans la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiques complexes et organiser une réponse pour un avis spécialisé quel que soit le problème psychique et quel que soit l'âge de la personne (enfant, adolescent, adulte, personne âgée). |

| | |
|--------------|---|
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> ● Personne quel que soit son âge ayant un trouble psychique. ● Patient atteint de troubles psychiques chroniques et invalidants ou présentant une addiction sévère sans médecin traitant. |
| Étapes | <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre au cœur du dispositif partenarial la Plateforme territoriale d'appui comme système ressource pour la coordination entre les médecins généralistes et le CH Laborit <ul style="list-style-type: none"> ○ Utiliser l'outil Pacco-Globule ○ Renseigner le DMP pour l'actualisation des ordonnances et des données de soins ○ Renseigner systématiquement le carnet de santé des enfants ● Améliorer les liens entre les médecins généralistes et les médecins somaticiens du CH Laborit: <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire connaître aux somaticiens et internes du CH Laborit les outils existant ○ Utiliser les outils numériques en cours de développement pour communiquer avec les médecins traitants et les IDE ● Informer la Plateforme Territoriale d'Appui et les coordinatrices des MSP <ul style="list-style-type: none"> ○ Sur les organisations de soin au CH Laborit ○ Repenser le site Web du CH Laborit pour avoir un onglet de partage ○ Mettre en place un numéro unique d'appel ● Aider les médecins traitants <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaborer conjointement une fiche de synthèse à transmettre pour les cas complexes ○ Former les infirmières ASALEE aux entretiens motivationnels pour initier les prises en charge aux troubles addictifs ● Pour améliorer la prise en charge somatique ambulatoire des patients atteints de pathologie mentale ou addictive sévère et chronique qui n'ont aucun suivi par un médecin traitant : <ul style="list-style-type: none"> ○ A partir du CMP et concernant la population urbaine de Poitiers <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser le nombre de patients concernés auprès des psychiatres du CMP de Poitiers, des infirmiers de secteur, sur un ou deux secteurs ▪ Expérimenter l'efficacité d'une consultation de médecine générale effectuée par un médecin somaticien du CH Laborit ou un médecin de ville, au sein du CMP intersectoriel de Poitiers, à destination de patients psychotiques chroniques ou addictifs sévères sans aucun suivi de médecine générale, à une fréquence à définir en fonction du nombre de patients concernés et qui concernerait les patients d'un ou deux secteurs |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ● Médecins généralistes libéraux ● Infirmiers libéraux ● Médecins somaticiens du CH Laborit ● Psychiatres du CH Laborit ● Internes du CH Laborit ● Plateforme Territoriale d'Appui. |
| Financement | <p>Demande par le CH Laborit de financement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> 👉 Un ETP de secrétariat ou de coordinateur de parcours 👉 Trois ETP de médecins somaticiens au CH Laborit <ul style="list-style-type: none"> ○ ½ ETP AMADEUS, ○ ½ ETP CMP, ○ ½ Psychiatrie de la Personne Agée, ○ 1 pédiatre ou médecin généraliste en pédopsychiatrie, ○ ½ TCA |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> ■ Bilan évaluatif à un an de l'utilisation des outils spécifiques ■ Nombre de patients vus en consultation au CMP en ambulatoire par les médecins somaticiens ■ Nombre d'infirmières ASALEE formées aux entretiens motivationnels et nombre de patients en ayant bénéficié ■ Nombre de réunions et de participants entre les médecins des maisons de santé (puis les CPTS) et les médecins somaticiens du CH Laborit ■ Compte-rendu et nombre d'actions de coordination mises en place. |